

Date : Dakar, le 17 Mai 2018

DEMANDE DE COTATION RFQ N° UNFPA/SEN/RFQ/18/006

Madame, Monsieur,

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour le service suivant :

« RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE MENER L'ETUDE DE BASE DU PROJET D'AMELIORATION DE LA SANTE ET DU BIEN ETRE DES FEMMES ET DES ADOLESCENTES DU SUD DU SENEGAL ».

Le Bureau Pays du Fonds des Nations Unies pour la Population au Sénégal, souhaiterait procéder à la sélection d'un cabinet chargé de mener l'étude de base du projet d'amélioration de la santé et du bien-être des femmes et des adolescentes du Sud du Sénégal.

L'UNFPA cherche donc des offres qualifiées pour les services mentionnés ci-dessus. Votre structure est invitée à soumettre sa meilleure offre technique et financière pour les services demandés.

Cette Demande de devis est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les services voulues et qui disposent de la capacité juridique pour exercer au Sénégal.

L'avis d'appel à proposition est disponible sur les sites Web suivants de l'UNFPA :

FACEBOOK : <https://www.facebook.com/unfpasenegal>.

TWITTER : <https://twitter.com/UNFPASenegal>

BLOG : <https://unfpasenegal.blogspot.sn>

SITE WEB: <http://senegal.unfpa.org/fr>.

I. À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l'UNFPA](#).

II – Termes de référence pour la conduite de l'étude de base du projet d'amélioration de la santé et du bien être des femmes et des adolescentes du Sud du Sénégal

1. Contexte et justification

L'UNFPA et Affaires mondiales Canada ont convenu d'un commun accord de mettre en œuvre un projet d'amélioration de la santé et du bien-être des femmes et des adolescentes dans le

Sud du Sénégal (Kédougou, Kolda, Sédhiou, Tambacounda, Ziguinchor). Dans cette zone relativement enclavée, certains indicateurs de santé sont en deçà de la moyenne nationale, et les pratiques néfastes (telles que les mutilations génitales féminines-MGF/excision) persistent avec des taux de prévalence chez les filles âgées de moins de 15 ans largement au-dessus de la moyenne nationale de 14% (53% à Sédhiou, 47,5% à Tambacounda, 45% à Kolda, 36,8% à Kédougou, 36,4% à Ziguinchor). Les grossesses précoces, les mariages d'enfants, les MGF, la faible accessibilité des services de santé de base favorisent la fistule obstétricale et la mortalité maternelle dans ces régions (respectivement 921, 588, 549, 506 et 621 décès maternels pour 100000 naissances vivantes à Kédougou, Kolda, Sédhiou, Tambacounda et Ziguinchor).

D'une durée de 4 ans (31 mars 2018 au 31 mars 2022), le projet vise à améliorer la santé sexuelle et reproductive de plus de 635000 femmes (15-49ans), dont 320000 adolescent-e-s et jeunes (15-24 ans). Trois résultats intermédiaires sont poursuivis : (i) les services de santé sexuelle et reproductive sont plus accessibles, de meilleure qualité et mieux adaptés aux besoins des femmes, des adolescentes et des jeunes du Sud du Sénégal ; (ii) la demande pour les services de santé sexuelle et de reproductive par les femmes et les adolescentes du Sud du Sénégal est accrue; (iii) une plus grande utilisation des données et des évidences dans la prise de décision en matière de santé et droits sexuels et reproductifs par les acteurs de la santé et les décideurs.

Afin d'orienter et d'assurer un bon suivi des interventions, de rendre compte des progrès sur l'obtention des extrants, des résultats immédiats et intermédiaires, et de disposer d'une base d'informations pour l'évaluation finale, l'UNFPA envisage de réaliser l'étude de base du projet.

2. Objectifs/portée de l'étude

L'étude de base devrait fournir les repères pour la mesure et le suivi des progrès, pour l'appréciation des résultats du projet (y compris une évaluation finale). En outre, la direction stratégique et les activités du projet pourraient être revues, ajustées avec les résultats attendus de l'étude de base, dans l'optique d'une meilleure efficacité de l'intervention. Par ailleurs, les informations issues de cette étude devraient renforcer la transparence, la motivation et la redevabilité des parties prenantes, dans la mesure où elles permettront de rendre compte des changements liés à l'intervention. Ainsi, l'étude devrait permettre de :

- ✓ disposer de la situation de référence des indicateurs du cadre de mesure de la performance ;
- ✓ apprécier le niveau de connaissances, attitudes et pratiques des populations cibles (femmes, adolescentes et jeunes) des sites de couverture du projet (région du Sud), relativement à leur utilisation des services SR/PF/SRAJ/VBG ;
- ✓ disposer des informations pertinentes sur les structures publiques d'encadrement et de formation qualifiante des jeunes (domaine, type, effectifs, etc.);
- ✓ collecter des données complémentaires sur les partenaires potentiels pour la mise en œuvre du projet ;
- ✓ formuler des recommandations pouvant faciliter l'élaboration du plan de mise en œuvre du projet.

3. Résultats attendus

- ✓ la situation de référence des indicateurs du cadre de mesure de la performance du projet est établie;
- ✓ le niveau de connaissances, attitudes et pratiques des populations cibles (femmes, adolescentes et jeunes) des sites de couverture du projet relativement à l'utilisation des services SR/PF/SRAJ/VBG est déterminé ;
- ✓ des informations pertinentes sur les structures publiques d'encadrement et de formation qualifiante des jeunes sont disponibles (domaine, type, effectifs, etc.);

- ✓ des données complémentaires sur les partenaires potentiels pour la mise en œuvre projet sont collectées ;
- ✓ des recommandations sont formulées pour faciliter l'élaboration du plan de mise en œuvre du projet.

4. Méthodologie

Une approche inclusive sera adoptée pour la réalisation de cette étude, avec la participation des parties prenantes du projet. Les informations seront collectées à Dakar (niveau central) et dans les régions du Sud du Sénégal (Kédougou, Kolda, Sédhiou, Tambacounda, Ziguinchor). Pour renforcer la validité des constats, les informations quantitatives et qualitatives seront combinées. Des sources de données et approches variées seront utilisées pour faciliter la triangulation des informations.

Un échantillonnage à 2 niveaux (régions et districts) sera adopté. La méthode d'échantillonnage et les outils de collecte de données seront spécifiés dans le rapport de démarrage de l'étude de base.

L'étude de base comportera, entre autres :

- ✓ une revue portant sur les principaux documents pertinents pour recueillir les informations sur les indicateurs de SR/PF/SRAJ/VBG et autres pratiques néfastes (y compris mariages d'enfants, MGF), les cadres de référence au niveau central et local (documents de politique et de planification), la carte sanitaire, les rapports d'enquête, en particulier l'EDS, l'évaluation SONU, l'enquête sur la sécurisation des produits de la santé de la reproduction (SPSR);
- ✓ une enquête au niveau des Points de prestations des services (PPS) de SR/PF/SRAJ/VBG pour la disponibilité et l'utilisation de services de SR/VBG, y compris la santé de la reproduction des adolescents/jeunes qui vise également la qualité des prestations et la satisfaction des clientes SR/PF ;
- ✓ une enquête auprès de services techniques et organisations de la société civile du niveau central et des régions cibles pour apprécier l'offre et l'utilisation des services SR/PF/SRAJ/VBG, les potentiels partenaires, les capacités techniques en matière de production/utilisation des données/évidences dans la prise de décision en matière de santé et droits sexuels et de reproduction par les acteurs de la santé et décideurs politiques ;
- ✓ une enquête auprès de la communauté (entretiens semi structurés et focus group) pour apprécier les connaissances, attitudes et pratiques, relatives à l'utilisation des services SR/PF/SRAJ/VBG.

Des outils appropriés pour le recueil des données de cette nature (développés par des Organisations internationales/de recherche, adapté ou complétés, au besoin) seront utilisés pour l'évaluation de la disponibilité et de l'offre de services. Les données recueillies seront saisies et traitées à travers des logiciels d'exploitation et d'analyse appropriées.

L'étude sera menée suivant les normes et standards mis en place par UNEG¹. Les membres de l'équipe de prestataires de services devront adhérer aux procédures d'éthique pour les évaluateurs du Système des Nations Unies et le Code de conduite de l'UNEG.

5. Principaux livrables

- ✓ Rapport de démarrage (méthodologie détaillée (incluant échantillonnage), format de rapport convenu, plan de collecte et d'analyse, y compris les outils de collecte, les sources de données, etc.) ;

¹Normes et règles d'évaluation, Evaluation group, 2016

- ✓ 1^{er} rapport provisoire ;
- ✓ 2^{ème} rapport provisoire intégrant les observations sur le 1^{er} rapport provisoire ;
- ✓ Présentation PP des résultats de l'étude lors de l'atelier de restitution ;
- ✓ Rapport final validé par UNFPA et ses principales parties prenantes selon le canevas de rapport convenu ;
- ✓ Bases de données quantitatives et textuelles.

6. Durée/chronogramme

La durée (maximale) prévue de l'étude est de 45 jours ouvrables (maximum) : préparation/conception, collecte et analyse des données, reporting, restitution/finalisation.

7. Profil des prestataires de services ciblés

Pour la réalisation de cette étude, l'UNFPA souhaite recourir aux services d'un cabinet ou institution de recherche disposant de l'expertise et de l'expérience nécessaire, notamment en matière de collecte et analyse de données/évaluation. Le projet accorde une grande importance à la qualité des données collectées (complétude, fiabilité, actualité, etc.).

Le cabinet ou l'institution de recherche devra comprendre une équipe pluridisciplinaire composée d'expert-e-s ayant les profils suivants :

- ✓ Statisticien(ne)/démographe, spécialiste en santé publique, sociologue ;
- ✓ avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la collecte/analyse de données, recherche/évaluation dans le domaine de la SR, population & développement, genre ;
- ✓ avoir réalisé au moins deux études similaires ;
- ✓ être engagé(e)s à respecter les délais dans la délivrance des produits ;
- ✓ avoir une bonne maîtrise de la langue française ;
- ✓ avoir une expérience dans le domaine en Afrique de l'Ouest ;
- ✓ un personnel complémentaire tel des enquêteurs pourrait compléter l'équipe de prestataires de services.

8. Rémunération

La rémunération des prestataires se fera au fur et à mesure que les produits attendus seront livrés. Les modalités de paiement des prestataires seront fixées dans le contrat selon les différents résultats attendus.

9. Gestion de l'étude

Une équipe restreinte (UNFPA et ses partenaires) sera mise en place pour gérer le processus. Elle apportera l'accompagnement technique et l'assurance qualité de la préparation de l'étude à la production du rapport final. Le cabinet ou l'institution de recherche travaillera sous l'autorité générale de la Représentante de l'UNFPA, sous la supervision directe du chargé de suivi-évaluation, et en étroite collaboration avec les autres chargé-e-s de programme.

La qualité de l'étude dépend particulièrement de la fiabilité des évidences, de la crédibilité des constats, etc. Plusieurs outils et approches seront utilisés pour l'assurance qualité, notamment la grille d'évaluation de la qualité du rapport adaptée.

III. Questions

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au mail ci-dessous :

Adresse e-mail du contact :	procurementdakar@unfpa.org
-----------------------------	-----------------------------------

La date limite pour soumettre des questions est fixée au **jeudi 24 Mai 2018 à 17 heures GMT**. Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

IV. Contenu des cotations

Les cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les devis doivent contenir :

- a) L'offre technique, correspondant aux exigences définies dans les termes de références.
- b) Le devis financier, en respectant strictement le formulaire de devis financier.
- c) L'acceptation des conditions générales applicables aux contrats qui se trouvent en annexe 1

Les trois parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

V. Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section IV ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé au mail ci-dessous indiqué ci-dessous au plus tard le jeudi 31 Mai 2018 à **16 h GMT**.

Adresse e-mail du contact :	procurementdakar@unfpa.org
-----------------------------	-----------------------------------

Veuillez lire les recommandations suivantes pour les soumissions électroniques :

- La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet de l'e-mail : **UNFPA/SEN/RFQ/18/006 – Sélection d'un Cabinet pour la conduite de l'étude de base du projet d'amélioration de la santé et du bien-être des femmes et des adolescentes du Sud du Sénégal**. Les e-mails ne contenant pas l'objet correct ne pourront pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement et donc ignorés.
- La taille totale de l'e-mail ne doit pas excéder **20 MB (y compris le corps de l'e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.

Les offres peuvent aussi être déposées sous pli fermé avec la mention «**Sélection d'un Cabinet pour la conduite de l'étude de base du projet d'amélioration de la santé et du bien-être des femmes et des adolescentes du Sud du Sénégal – Ne pas ouvrir S.V.P** ».à l'adresse ci-après :

- Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) Bureau Pays
Immeuble Wollé Ndiaye, Route du Méridien Président
Dakar

NB : Les offres reçues après la date limite ne seront plus considérées.

VI. Vue d'ensemble du processus d'évaluation

Les devis seront évalués en fonction de l'offre technique et du coût total des services (devis financiers).

L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. Les offres techniques seront évaluées en premier pour vérifier leur conformité avec les spécifications techniques envoyées lors de la demande de cotations. L'évaluation financière permettra d'attribuer le marché à la proposition la moins chère parmi les offres ayant été acceptées sur le plan technique.

❖ Évaluation technique

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur conformité avec les termes de référence qui ont été envoyées lors de la demande de cotation. Toute offre non conforme par rapport à ces termes de référence sera techniquement rejetée et son offre financière ne sera pas conséquent pas examinée.

❖ Évaluation financière

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique a été acceptée seront évaluées. Le marché sera attribué à l'offre financière la moins chère des offres ayant été techniquement acceptées par rapport à leur conformité aux termes de référence qui ont été envoyés aux différents prestataires lors de la demande de cotation.

VII. Critères d'attribution

L'UNFPA attribuera un contrat de service professionnel sur la base de coûts fixes au soumissionnaire ayant proposé l'offre financière la moins chère parmi les offres ayant été techniquement acceptées.

VIII. Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les volumes de service spécifiés dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

IX. Conditions de paiement.

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont de 30 jours nets à compter de la date de réception de la facture et de la livraison/acceptation des prestations correspondant à l'échéance liée au paiement, comme indiqué dans le contrat.

X. Fraude et corruption

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](#). La soumission de toute offre impliquera que le Soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute on-coopération aux investigations menées constitue une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l'accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l'UNFPA](#).

XI. Politique de tolérance zéro

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](#).

XII. Contestation du processus de Demande de cotation

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de ce RFQ, de l'évaluation ou de l'adjudication du contrat pourront envoyer une réclamation au Représentant Résident de UNFPA Sénégal, **Madame Cécile Compaoré** à l'adresse suivante : compaore@unfpa.org. Si le soumissionnaire n'est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l'unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement à l'adresse procurement@unfpa.org.

XIII. Avertissement

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents au format PDF.

Annexe I :
Conditions générales applicables aux contrats :
Contrats visés par la clause de minimis

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais](#), [espagnol](#) et [français](#).